

Christian NOGUES
62, impasse des fées
74330 SILLINGY
christian-n@orange.fr

Affaire OUTILAC/NOGUES/CAISSE D'EPARGNE
LRAR par voie électronique

Le 21/06/2009

CAISSE D'EPARGNE
Mr Olivier KLEIN
42 boulevard Eugène Deruelle
69000 LYON

Monsieur,

Le Juge Commissaire vient de valider par ordonnance la contestation de créance de Me GUEPIN à l'encontre du Crédit Mutuel et celle ci sera admise pour zéro euro sans possibilité de recours pour la banque.
Après le CIC, c'est donc la deuxième victoire totale de la SARL OUTILAC et de sa caution contre les déviances bancaires.

Il reste maintenant une ultime créance, celle de la CAISSE d'EPARGNE.
Celle où le TEG est à 110%, le taux de période erroné, la pratique usuraire, le calcul des intérêts sur 360 jours, la sûreté absente, les pouvoirs nuls et la déclaration de créances non conforme.
Et oui, Monsieur le banquier pédagogue, c'est de votre établissement dont il s'agit et encore, il n'est question que des fautes commises à l'encontre de la Société OUTILAC.

Votre acharnement contre la caution et l'ex gérant est étonnant pour un établissement fautif.
Ce sont bien vos oublis, vos erreurs et votre incompetence qui rendent cette créance litigieuse.
La saisie arrêt sur salaire que vous avez obtenu est là, aussi illégale puisque le passif n'est pas déposé et que la caution n'a pas exercé ses voies de recours en vertu de l'article 103 de la loi du 25 janvier 1985.
Les juges ont été ainsi trompés et vous en portez la responsabilité.

La contestation ira jusqu'à la CEDH et là seulement après le dépôt du passif et sa publicité au BODACC, la caution pourra exercer ses voies de recours.
Caution qui va gagner et qui va faire reconnaître ses droits face à la CAISSE d'EPARGNE dont la mission est pourtant d' « intérêt général ».

Nous sommes donc liés pour de nombreuses années à moins que vous choisissiez la voie de la raison par une transaction.
Voie, bien entendu que je privilégie en tant que caution et mandataire ad hoc de la SARL OUTILAC.

Vous souhaitant bonne lecture et bonne réflexion.

Christian NOGUES
Mandataire Ad Hoc

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.